

DOMAINE 1 : INFORMATIONS ET DONNÉES

Compétence 1.3 Traiter des données

De quoi s'agit-il ? (Décret n°2019-919 du 30 août 2019)

Appliquer des traitements à des données pour les analyser et les interpréter (avec un tableur, un programme, un logiciel de traitement d'enquête, une requête de calcul dans une base de données...).

Références au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- Savoir traiter les informations collectées (Domaine 2 – Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information)
- Mettre en relation les informations collectées pour construire ses connaissances (Domaine 2 – Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information)

Thématiques et mots-clés associés (Pix)

Données quantitatives, type et format de données ; calcul, traitement statistique et représentation graphique ; flux de données ; collecte et exploitation de données massives ; pensée algorithmique et informatique ; vie privée et confidentialité ; interopérabilité.

Niveaux de maîtrise des compétences numériques et repères pour enseigner

Niveau 1

- Sélectionner et mettre en relation des informations issues de ressources numériques

Niveau 2

- Insérer, saisir et trier des données dans un tableur pour les exploiter

Niveau 3

- Saisir, organiser, trier et filtrer des données dans une application
- Appliquer une formule simple pour résoudre un problème

Niveau 4

- Traiter des données pour analyser une problématique
- Appliquer une fonction statistique simple

Niveau 5

- Automatiser un traitement de données
- Adapter le format d'une donnée (texte/nombre)
- Concevoir une formule conditionnelle